



MAIRIE DE
SAINTE VALIERE

Le Petit Floréal

NUMERO 64

DÉCEMBRE 2019

Mairie de Sainte-Valière

Ouverte au public du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00

mardi de 15 h 00 à 19 h 00

vendredi de 13 h 30 à 16 h 30

Tél 04.68.46.13.63

mairie-sainte-valiere@orange.fr

Fax 04.68.45.62.14

www.mairie-sainte-valiere.fr



Madame le Maire,

Mesdames et Messieurs

Les Conseillers Municipaux

Les Employés Communaux

Vous souhaitent de Bonnes Fêtes de fin d'Année

Ils vous invitent à la cérémonie des vœux

Le vendredi 10 janvier à 18h30

À la Salle Espace Loisirs

Un apéritif dinatoire clôturera la cérémonie

SOMMAIRE

p. 1
Edito

p. 2-3
Petit rapporteur et info

p. 4-5
Le village au quotidien
Associations caritatives

p. 6-7-8
A l'école

p. 9-10
Les Associations

p. 11
Evènements à venir

p. 12
Fêtons la nouvelle Année



Petit rapporteur...

Conseils municipaux du 8 octobre et du 10 décembre :

- ♦ Convention signée avec la Médiathèque du Grand Narbonne « réseau de lecture publique du Grand Narbonne. Cette adhésion permettra plusieurs services optionnels :
 - La carte unique individuelle et collectivité incluant la gratuité des services pour tous.
 - L'utilisation et la mise à disposition des actions culturelles itinérantes.
 - Actions hors les murs : Interventions auprès des bibliothécaires communaux afin qu'ils soient capables d'assurer des interventions sur leur commune (animation d'ateliers de lecture, atelier d'écriture...).
- ♦ A partir du 1er janvier 2020 la compétence de la gestion des eaux pluviales sera transférée au Grand Narbonne. Le conseil mandate Mme le Maire pour représenter les intérêts de la commune.
- ♦ Suite à un audit effectué par le Groupe ELABOR, à la demande de la Commune, la procédure de reprise des concessions en état d'abandon est décidée par le Conseil Municipal ainsi que la régularisation des documents administratifs et géographiques.
- ♦ Accord pour l'attribution de l'indemnité de conseil au Receveur Municipal, M. Pierre LOUSTAUNAU, pour assurer des prestations de conseil, assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable.
- ♦ Création d'un poste de Rédacteur Principal de 1^{ère} classe au 1^{er} janvier 2020.
- ♦ Désignation au titre de référents de la réserve communale de Sécurité Civile de Mme Viviane DURAND et M. Jean-Paul BRU.
- ♦ Signature de la convention de gestion à venir, avec le Grand Narbonne Communauté d'Agglomération pour l'exercice de la compétence « gestion des eaux pluviales urbaines ».
- ♦ Acceptation du projet « Tour des vents » de l'Association Camins : Cette structure sera élevée sur la piste proche de la RD 5 – lieu dit Terre Blanche.

Infos

Elections municipales :

Elles se dérouleront **les 15 et 22 mars de 8h à 18h.**

Pour pouvoir voter, vous devrez avoir au moins 18 ans, être de nationalité française ou avoir la nationalité d'un pays membre de l'UE, et être inscrit sur les listes électorales. **Si vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous pouvez le faire**

jusqu'au vendredi 7 février 2020.

Vous devrez fournir :

- un formulaire d'inscription cerfa n°12669*02 à télécharger ou disponible en mairie.
- Une pièce d'identité
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois

Rénovation énergétique : 8 réflexes à adopter pour faire ses travaux sans tomber dans le panneau :

Pour savoir quels travaux réaliser et connaître les aides auxquelles vous avez droit, renseignez-vous auprès d'un conseiller **FAIRE au 0 808 800 700 ou sur www.FAIRE.fr**.

- Les services publics ne démarchent jamais! Attention aux entreprises qui prétendent agir pour le compte d'organismes publics ou de votre fournisseur d'énergie.
- Ne donnez pas vos coordonnées bancaires et ne signez jamais le jour même.
- Demandez un devis et comparez avec d'autres offres.
- Méfiez-vous des offres alléchantes!
- Si vous avez contracté un crédit, ne signez pas l'attestation de fin de travaux avant qu'ils ne soient totalement terminés.
- Un litige? Pensez aux associations de consommateurs pour vous aider.
- Les pratiques d'une entreprise vous semble frauduleuses? Contactez la DGCCRF



Les mercredis 25 et 1er janvier la bibliothèque sera fermée.

Elle ouvrira les vendredis 27 décembre et 3 janvier de 16h à 17h30.

Bonne Année littéraire

Journée de défense et de citoyenneté.

Le recensement citoyen est obligatoire pour tous les jeunes Français dans le trimestre qui suit ses 16 ans. Pour cela vous devez vous présenter au secrétariat de la mairie muni du livret de famille d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

ça y est.. je suis
de retour !!!
je vous attend
près du tennis.

Les tissus doivent
être propres et secs,
les chaussures reliées
par paire. Le tout
dans des sacs fermés.



En partenariat avec la société Philtex, le service des ordures ménagères du Grand Narbonne poursuit son effort sur le recyclage. Philtex est une Sarl installée en Languedoc- Roussillon travaillant dans le domaine de l'insertion auprès des populations en difficultés. C'est bon pour l'emploi mais aussi pour la planète car cela contribue à faire baisser le volume des déchets incinérés. Une fois collectés, les textiles usagés peuvent être donnés à des associations caritatives, acheminés vers des boutiques de vêtements à petit prix, ou avoir une seconde vie en étant recyclés.



Fibre optique...

Lors du dernier « Petit Floréal » nous vous annoncions l'arrivée de la fibre optique pour bientôt. Mais c'est quoi ?

La fibre optique c'est le moyen de transport des données internet à très haut débit et à titre de comparaison, une révolution technologique comparable à l'arrivée du téléphone dans les foyers.

La fibre optique est un fil de verre de l'épaisseur d'un cheveu, fabriqué à partir de silice, qui transporte des signaux électriques convertis en impulsions lumineuses. Celles-ci sont émises par un rayon laser : jusqu'à 1,7 milliard d'impulsions (bits) par seconde (soit 1 millions de voies téléphoniques) et codées en fonction du signal à transmettre.

Le principe de la fibre n'est pas nouveau, le phénomène de transport de la lumière dans le verre a été découvert pendant la Grèce Antique par les artisans. Le but était cependant décoratif.



Les premières esquisses de fibres optiques furent élaborées au début du XXème siècle.

La première application fructueuse de la fibre optique eut lieu dans les années 1950, lorsque le fibroscope flexible fut inventé par Abraham Van Heel et Harold Hopkins. Cet appareil permettait la transmission d'une image le long de fibres en verre.

En 1964, grâce à l'apparition des lasers et à l'utilisation de la silice, Charles Kao et Georges Hockman montrèrent que la fibre pouvait transporter des données. Toutefois, elle présentait trop de pertes et ne permettait pas de détrôner les câbles coaxiaux.

Ce n'est qu'en 1970 qu'est développée une fibre utilisable pour les télécommunications, dans les laboratoires de l'entreprise américaine Corning Glass Works. En 1977, la fibre fut installée pour la première fois aux Etats-Unis, à Chicago. On estime que depuis 2005 plus de 80% des communications à longue distance sont transportées le long de plus de 25 millions de kilomètres de câbles à fibre optique partout dans le monde.

La connexion internet sera ultrarapide avec une image télévisuelle HD et des usages simultanés d'appareils connectés

Etat Civil....

Bienvenue à



Tino né le 13 octobre
fils de Virginie Darban
et de Raphaël Mellado.

Félicitations aux parents.

Ils nous ont quittés :

Mme Mercédès Lauriol le 21 septembre

Mme Ginette Bacrot (Chrétien) le 21 octobre

Mme Marie Cayre le 17 novembre.

M. Siegfried Kuntz le 19 novembre.



Sincères condoléances.

Le village au quotidien....



Le lundi 23 septembre dans l'après midi, amis et adhérents à la bibliothèque se sont retrouvés salle Galy pour exprimer leur gratitude à Sylvie Ramoneda pour toutes les années passées au sein de la bibliothèque.

Mme le Maire au nom du Conseil Municipal l'a remerciée et lui a remis une plante verte pour cet investissement de 33 ans au cours duquel elle a su apporter aux lecteurs ses connaissances des livres

Petits gâteaux et jus de fruits ont conclu ce moment bien sympathique.

La bibliothèque s'est enrichie d'un nouveau livre....

Eloïse Caléo, qui gère la Résidence d'Artistes, a raconté les péripéties de son arrivée et de son installation dans l'ancienne maison Cayla dans un recueil illustré intitulé « Histoire de l'Hôtel Sainte-Valière ». Elle a eu la gentillesse d'en offrir un exemplaire à la bibliothèque.

Minute de silence

Après le décès de l'ancien Président de la République Jacques Chirac, Monsieur Macron, Président de la République, a décrété lundi 30 septembre journée de deuil national. Une minute de silence devait être observée dans les administrations et les écoles à 15h.

C'est à l'école que Mme le Maire et le personnel communal ainsi que quelques élus, ont rejoint les écoliers et leurs institutrices pour procéder à cet hommage.



C'est sous la pluie que, le samedi 2 novembre, le Souvenir Français et les porte drapeaux ont rejoint Mme le Maire et la municipalité ainsi que quelques habitants pour une cérémonie d'hommage aux soldats morts pour la France.

Devant le carré du souvenir, M. Ammans, délégué cantonal du Souvenir

Français a souligné que la loi du 25 octobre 1919 a retenu le 2 novembre comme jour de commémoration pour tous ces héros enterrés dans les cimetières communaux. Il a aussi remercié Mme le Maire pour l'entretien et le fleurissement de ce monument.

A son tour, Mme le Maire a rappelé que depuis un an cette tombe est devenue le lieu de recueillement officiel des soldats Saint-Valiérois morts pour la France. Cette cérémonie vient compléter la cérémonie du 11 novembre mais ne s'y substitue pas. « Ce lieu symbolise tous les sacrifices consentis par ces soldats au nom de la Patrie pour que soit la paix ». Elle a cité les mots de Louis Barthas

« Souvent je pense à mes nombreux camarades tombés à mes côtés. J'ai entendu leurs implications contre la guerre et ses auteurs, la révolte de tout leur être contre leur funeste sort, contre leur assassinat. Et moi survivant, je crois être inspiré par leur volonté en luttant sans trêve ni merci jusqu'à mon dernier souffle pour l'idée de paix et de fraternité humaine ».



La population est venue nombreuse assister au défilé du 11 novembre. Après le dépôt de la

gerbe et des bouquets des enfants, Mme le Maire a pris la parole : « Se souvenir, c'est préparer l'avenir en tirant des leçons du passé... N'oublions pas que la paix est fragile, la paix se mérite, la paix se protège... » puis elle a lu le message de la secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des armées et, à la demande du Président de la République elle a nommé les soldats morts pour la France en 2019.

La Marseillaise chantée par les enfants et les



Les associations caritatives...

Aude Solidarité remercie toutes les personnes qui ont aidé les sinistrés des inondations du 15 octobre.



Dans le cadre d'**Octobre Rose**, les bénévoles du Comité local pour la recherche et la lutte contre le cancer ont réalisé une collecte d'anciens clichés de radiologie.

36,5 kg ont été recueillis et remis à la société Rhône-Alpes Argent qui les recyclera et reversera les fonds au Comité.

Une manière de récolter une somme d'argent supplémentaire pour aider le centre de Val d'Aurelle de Montpellier dans la recherche contre le cancer.



**Résultat de la collecte cantonale,
696 kgs 26 pour une somme de 350 €.**

Georges Rouanet et Nicole Danhiez vous ont proposé **les brioches de l'AFDAIM**. On pouvait également en trouver à l'épicerie. En tout, ce sont **156 brioches qui ont été vendues**.

Merci à eux et à Corinne Alandry qui a fait la liaison entre Lézignan et la commune pour apporter ces délicieux gâteaux.

Rappelons que l'an dernier 43 000 brioches ont été vendues pour un bénéfice net de 163 000 euros. Cette somme est utilisée pour améliorer quotidiennement la vie des personnes en situation de handicap intellectuel accueillies dans les établissements et services gérés par l'AFDAIM-ADAPEI 11.



Joyeux Noël



Collecte de sang et Assemblée Générale...

Jeudi 30 octobre a eu lieu la **collecte de sang** à la SEL. 39 donneurs se sont présentés, **31 ont été prélevés** dont **9 étaient des primo donneurs**.

Donner son sang est un geste gratuit qui sauve des vies.

Le Président de l'amicale, Georges Rouanet, vous remercie à tous et vous souhaite une bonne et heureuse année 2020.



3 des 9 premiers donneurs



Le 22 novembre, s'est tenue à la salle Espace Loisirs l'**Assemblée Générale des donneurs de sang de l'Amicale de Canet et de ses environs**. Le Président Georges Rouanet a présenté les membres du bureau et a remercié M. le Conseiller Départemental, Mme la Présidente Départementale des donneurs de Sang, les maires et les quarante personnes présentes avant de laisser la parole au trésorier. Les finances de l'association étant saines, la secrétaire a validé les comptes. Puis Mme la Présidente Départementale a pris la parole : la nouveauté en 2020 est la mise en place d'espace de confidentialité pour les réponses au questionnaire. Les dons sont en baisse et dorénavant, si le nombre de donneurs n'est pas entre 25 et 30, la collecte disparaîtra. De même de juin à septembre les salles qui accueilleront les collectes devront être climatisées. Dans notre région la réserve de poche de sang est de 15 jours par contre il faudrait 650 poches de plasma par semaine, nombre difficile à atteindre. Après expérimentation, les médecins seront remplacés par des infirmières formées qui en cas de problème auront la possibilité de joindre un docteur par téléassistance. La généralisation se fera en 2022.

L'assemblée s'est terminée par un apéritif offert par la municipalité.

Quelques dates à retenir :

Loto à Canet le 19 février 2020,
Repas de l'amicale à Canet le 23 mars
Relai de la vie le 17 mai à Castelnaudary.

A l'école....



Vendredi 27 septembre, les enfants du primaire et leurs institutrices ont répondu favorablement à l'invitation de CCAS pour l'opération « Nettoyons la nature », organisée depuis 1977 par les établissements Leclerc. Après avoir enfilé gants et chasubles, les élèves accompagnés de parents volontaires, sont partis par petits groupes à la recherche de débris « oubliés ». A leur retour les enfants ont remarqué qu'il y avait moins de gros objets jetés mais ont été étonnés par le nombre de mégots ramassés. Cette sortie collective nourrira la réflexion menée en classe sur la protection environnementale.



Journée du Patrimoine

Vendredi 20 septembre les élèves de la classe de Mme Guidez avaient rendez-vous avec ceux de l'école de Pouzols pour participer aux journées du Patrimoine organisées par l'association Camins et les artistes du village. Les enfants de Pouzols devaient emprunter la «Petite Caminade» mais la pluie, que beaucoup attendaient, s'est malheureusement invitée à cet événement et ils n'ont pas pu venir.



M. Bernard Cauquil et Mme Guidez ont encadré les écoliers dans les ateliers des artistes : Tom Darnell, Jon Voss et l'Hôtel Sainte-Valière. Chez Emilie Voss les élèves ont accroché leurs dessins dont le thème était « Votre vision du village de demain ». Ces croquis ont fait l'admiration des adultes qui ont visité cette exposition et désigné leurs préférences.



Les résultats sont tombés lors de la visite à la bibliothèque le vendredi 4 octobre. Emilie Voss et Eloïse Caleo représentantes des artistes du village, sont venues annoncer le résultat des votes.



Pour les remercier de leur participation active Mme le Maire a remis un cadeau

collectif : un jeu de Molkky et un livre.

Vendredi 4 octobre, les enseignantes ont répondu à l'invitation des bénévoles de la Bibliothèque. Les élèves ont appris qu'ils pouvaient emprunter des livres et ont choisi celui qui correspondait à leur goût (avion, chevalier, bd, ...). Ils pourront renouveler leur lecture puisque les maitresses les amèneront une fois par mois dans ce lieu culturel.



Comme chaque année, les enfants des écoles ont goûté et apprécié les brioches de l'AFDAIM.

Le SIVOS a acheté 10 brioches pour chaque école.



La lecture est quelque chose de très important et d'utile dans la vie car elle est un moyen de s'enrichir, d'apprendre de nouvelles choses, de se construire une culture générale mais aussi de faire des progrès en orthographe et en vocabulaire.

Elle stimule l'imagination, développe notre sens critique et permet également de s'évader de notre quotidien.

A cette occasion ils ont découvert l'exposition sur la « Gourmandise ».



Les 2 et 10 octobre les écoliers des classes de primaire ont participé à des ateliers d'animation sur le cycle de l'eau et de sensibilisation au risque d'inondation. Animés par Aude Guerreau de l'association l'Etang d'Art, ces ateliers sont financés par le Syndicat Mixte Aude Centre ou SMAC dont le Vice Président Alain Fabre participait à cette intervention.



Grâce à un matériel pédagogique adapté à chaque classe, lors de la première rencontre, l'intervenante a abordé le vocabulaire des cours d'eau, le parcours du fleuve et le fonctionnement d'une rivière méditerranéenne.

Qu'est ce qu'une rivière en bon état ? C'était le thème de la seconde intervention qui a permis de définir la biodiversité, l'importance de la ripisylve et de la faune sur les bords de la rivière. Rappelons que le ripisylve est la végétation bordant les milieux aquatiques qui est indispensable au bon fonctionnement de la rivière.

Les enfants ont posé de nombreuses questions et ont apprécié cet enseignement sur l'eau.



Mardi 14 novembre a eu lieu le premier **conseil d'école** en présence de l'équipe pédagogique, des élus, de M. Amans délégué départemental de l'Education Nationale et des délégués des parents.

Le projet d'école s'ouvre sur 3 axes : l'évolution des pratiques pédagogiques pour la réussite des élèves ; l'évolution des pratiques éducatives pour améliorer le climat scolaire ; le suivi et la valorisation du parcours éducatif de l'élève. Pour les 2 premiers objectifs, les CP ont eu des évaluations en septembre et en auront en février. Les résultats des évaluations de septembre des CE1 seront rendus par entretien individuel avec les familles.

En lien avec ce projet d'école, les maternelles et CP adhérent au projet départemental de musique qui porte sur « Les quatre saisons » qui se terminera par le spectacle « auprès de mon arbre » à l'école en juin.

Les classes de Sainte-Valière chanteront dans les diverses langues historiques de l'Aude avec «0c&Co». Ce travail accompagné par le groupe de musique occitane «Du Bartàs » porte sur l'Aude et ses cultures. Le spectacle aura lieu mi-mai au CAC de Ginestas. La classe de Mme Soublidan reconduit le concours

des Incorruptibles pour 155€ et Mme Guidez le concours Matador.



Les CM sont allés à la piscine pour 10 séances de 45 minutes dans l'eau pour valider « savoir nager 2ème étape ».

Pour le 3ème axe, les enseignantes sont très vigilantes dans la surveillance des cours de récréation pour éviter des phénomènes de violence. Elles proposent de nombreux jeux pour les occuper et éviter les contacts brutaux.

La classe de Mme Hillaire ira au théâtre de Narbonne voir « Alice Comédies » en mars, celle de Mme Soublidan ira voir de la danse « devenir hibou » en février et Mme Guidez « Hêtre et Phasme » en avril. La course Sud Minervoise aura lieu le 3 avril à Mailhac.

Parcours citoyen : l'éducation à la sécurité sera menée par les pompiers sur le thème « savoir alerter ». Le permis piéton concerne les CM. Après l'intervention sur l'eau, les enfants seront sensibilisés aux inondations. Toute l'école s'exerce pour la sécurité incendie avec une évacuation et alerte intrusion ou explosion par un confinement. La RASED intervient auprès des élèves en difficultés en langage oral et lecture.

La vente des photos de classe a rapporté 180€ à Ventenac et 170 € à Sainte-Valière qui a également reçu un don de 300€ d'un particulier.

Les délégués des parents d'élèves représentent les parents auprès des enseignantes, pour le bon fonctionnement de l'école.

2 titulaires et 2 suppléants ont été élues dans chaque école. Pendant un an, ils assisteront aux 3 conseils d'école et y participeront en faisant remonter les diverses questions posées par les parents.

Elues à Ventenac : Mesdames Poussac, Ratajczak, Rolland, Hamelin.

Elues à Sainte-Valière : Mesdames Vollerau, Peytavin, Karsenti et Sanchez

Réunion du Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (Sivos) du 5 décembre :

Achat de produits d'entretien pour l'année 720€. Nettoyage des vitres pour les 2 structures 217. La chaudière de Ventenac a été révisée. Le devis des volets des classes de Ventenac s'élève à 7836€, des demandes de subvention ont été envoyées. A partir du 1 janvier 2020, le ménage des classes sera assuré par Mme Mosti de Saint-Nazaire. Agnès et Marie-Claire ont effectué une formation sur «l'animation des temps scolaires».

Le bureau a voté :

- contre la demande du percepteur du Paiement d'indemnités de conseil 149,91€.
 - pour l'adhésion au groupement d'achat d'électricité du Syaden.
 - pour l'achat d'un tableau pour la classe de Mme Soublidan 411,52€ et du changement d'un radiateur défaillant à Ventenac 1296€.
- Convention signée avec le Grand Narbonne (qui prend en charge le transport scolaire) pour les accompagnateurs du bus.

Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'Association des Parents d'Elèves Ventenac, Sainte-Valière qui a eu lieu le Mardi 8 octobre.

Voici le calendrier des événements à venir :

En décembre, **Ventes de Chocolats et de sapins de Noël** proposées par l'école primaire de Sainte-Valière

19 décembre, spectacle de Noël « Chango le tambour magique » à la SEL de Sainte-Valière.

22 décembre Marché de Noël à Ventenac

8 mars Loto des écoles à la SEL de Sainte-Valière.

Avril, Marché aux Fleurs à Sainte-Valière organisé par l'école primaire de Sainte-Valière.

6 juin, Kermesse des écoles à Ventenac dans l'après-midi suivie d'un repas en musique. Toutes ces manifestations permettent d'offrir un spectacle de Noël aux enfants et de participer aux voyages et sorties scolaires. L'association remercie les parents pour leur aide et dès à présent leur demande de rechercher des lots pour le loto.



L'ALAE....



Lundi 30 septembre, Mme le Maire a reçu M. Christian Lapalu, Président du CIAS du Sud Minervois et Maire de Ventenac Minervois, pour la visite annuelle du restaurant périscolaire. Ils ont souhaité la bienvenue au nouveau directeur Boris Viven et ont fait le point sur le fonctionnement avec l'équipe d'animation.

La cantine accueille 40 enfants fréquentant l'école primaire et maternelle. Ce service est très apprécié par les parents qui travaillent et qui ne peuvent rentrer chez eux pour la pause déjeuner. Aussi le nombre d'enfants déjeunant à la cantine est toujours élevé.

L'an dernier **un repas bio** a été expérimenté, l'objectif étant la qualité du mieux manger dans le respect de l'environnement. Après un sondage réalisé auprès des parents sur l'ensemble des restaurants scolaires, **un deuxième repas bio** a été intégré dans les menus de la semaine.

Pour la fourniture de ces repas, le CIAS fait appel à Sud Est Traiteur. Les menus équilibrés et élaborés par une diététicienne sont livrés froids. Les animatrices sont là pour les réchauffer et faire le service mais également pour leur apprendre à bien se tenir et à ne pas gaspiller.

De plus, au mois d'octobre, tous les lundi, différents pains ont été proposés dans le but d'éveiller leur goût. C'est un lieu convivial qui donne aux enfants une bonne raison d'aimer l'école.



SCENE d'enfance

17 mars salle Galy 18h30

Pour enfants de 1 à 5 ans

« 4 petits tours et puis s'en vont... »

25 minutes de théâtre, marionnettes et jeux de papier.

On vous attend nombreux

Collecte alimentaire au profit des Restos du Cœur

le Mercredi 28 janvier de 10h à 12h à la bibliothèque et le samedi 8 février de 10h à 12h à la SEL.

On compte sur vous

Les associations...

Samedi 21 septembre a eu lieu la **journée du patrimoine** portée par les associations Camins, Comité des Fêtes et l'Hôtel Sainte-Valière.

Cette journée était animée par M. Bernard Cauquil. Malheureusement la météo n'était pas clémente mais la marche prévue jusqu'à Pouzols a tout de même eu lieu jusqu'à Crévas Tinas où la pluie a arrêté les marcheurs... Là, les plus courageux sont repartis, les autres ont été ramené au village par Mme Anne Chardonnet-Torres. Le premier atelier visité a été celui de Tom Darnel qui a expliqué la technique de son art et a présenté ses majestueuses toiles.



Emilie Voss a pour sa part présenté son projet et sa maquette pour la cave coopérative pendant que Jon, son époux, transformait la maison en Galerie.

A l'Hôtel Sainte-Valière, les artistes en résidence ont lu un morceau de leur œuvre en cours d'écriture, tandis qu'Eloïse a présenté les dessins qui illustreront son prochain livre.



Ensuite tout le monde a rejoint la SEL. Là étaient exposées les réalisations de Romain Azaïs, Jean Pierre Champagne, Alain Dodier, Muriel Guillemain, Maryaude, Christian Meyer, Ostaladon, Denise Tavier et Denis Tournel. Dans des domaines aussi variés que la photographie, la peinture, la broderie, ou la musique, le public a apprécié l'ensemble de cette exposition.



Mme le Maire dans son allocution a souligné la richesse des ressources vives des habitants de notre commune avant d'inviter artistes et amoureux de l'art à partager le pot de l'amitié.



Depuis 9 ans, le CCAS propose l'opération « **Nettoyons la nature** ». Cette année les bénévoles étaient plus nombreux à s'être mobilisés pour rendre la nature plus verte et la débarrasser des déchets qui l'enlaidissent.

La planète vous dit **MERCI**.

L'Association Tennis Sainte-Valière a convié ses adhérents et ses membres bienfaiteurs a un apéritif samedi 9 novembre sur le cours de tennis. Un moment de convivialité, de partage et d'échange pour relater la vie de l'association.

Depuis début juillet (date d'ouverture), 18 personnes ont pris la carte d'adhérent et cet été le cours a été loué plusieurs fois à des estivants. Il y a eu 4 cartes de bienfaiteurs, à ce sujet nous vous rappelons que vous pouvez devenir bienfaiteur en donnant la somme de votre choix à Valérie à l'épicerie, de plus elle pourra vous renseigner sur les cartes d'adhérents.

Les projets : faire découvrir le tennis aux enfants et organiser une journée « portes ouvertes » au printemps.



Le comité des fêtes a coutume de fêter l'arrivée du vin nouveau et des châtaignes. C'est samedi 9 novembre qu'a eu lieu cette soirée animée par Michel Bernabé. Dès l'apéritif le ton est donné, chaque table choisi une chanson que l'artiste interprète,



avant de passer au repas concocté par Monique et René. Ensuite nous embarquons sur « Un fameux 3 mats » qui nous emmène en Bretagne avec ses danses traditionnelles chères à Rolhing. « Comme d'habitude » nous partons pour « Alexandrie » au passage nous disons « Bella ciao » à l'Italie, et nous nous levons pour danser sur les rythmes endiablés des Gypsy King. La suite du voyage nous débarque chez les « Acadiens » et l'Amérique avec le Folk, le Rock and Roll. La country et le madison, danse fétiche du Comité, complètent ce récital des Musiques du Monde. Le public enthousiaste a dansé et donné de la voix. Tous sont partis heureux d'avoir passé une agréable soirée.



Loto des Aînés

Un après-midi récréatif qui a rassemblé peu de joueurs. Les fans de ce jeu étaient ravis et les heureux gagnants sont repartis les bras chargés de lots aussi attractifs les uns que les autres.



« Vent qui souffle à la sortie de la messe de minuit, dominera l'an qui suit »



Encore un beau de spectacle du Club Artistique. De Marie Laforet à Slimane et Vita, de Vicky Leandros à Matt Pokora, un panel de chansons interprétées par des chanteuses et chanteur aux tenues aussi variées que leur répertoire...



MERCI aux grilladous, Eric et ses fils et aux jeunes qui ont veillé au bon déroulement de cette soirée.



MERCI à tous pour votre mobilisation. Grâce à vous, « nous multiplions des victoires pour tous ceux qui attendent ».





Événements à venir...

Le Père Noël vous donne rendez-vous sur la place le samedi 21 décembre à 17h. Son arrivée sera précédée par la chorale de Ginestas et après la distribution de bonbons vous pourrez déguster vin et chocolat chauds préparés par le Comité des Fêtes. Venez nous retrouver pour partager l'esprit de Noël

Les Assemblées Générales :

Samedi 25 janvier à 15h avec la galette des rois chez les aînés du club « Lou Cantou » à la SEL.

Vendredi 31 janvier à 19h au Comité des Fêtes salle des associations route de Ginestas.

Le Comité du Canton de Ginestas et de ses environs **pour la lutte et la recherche contre le cancer** fera son Assemblée Générale dans notre commune à une date qui n'est pas encore déterminée.



Le saviez-vous?

En France, le Jour de l'an n'a pas toujours été le 1^{er} janvier : la nouvelle année commence à cette date en vertu de l'Édit de Roussillon du 9 août 1564, promulgué par le roi Charles IX.

Auparavant le Jour de l'an a beaucoup changé au fil des siècles pour les peuples usant du calendrier solaire et ce, au gré des Églises, des époques et des pays. Aux VI^e et VII^e siècles, dans de nombreuses provinces, le Jour de l'an est célébré le 1^{er} mars (*style vénitien*).

Sous Charlemagne, l'année commence à Noël (*style de la Nativité* de Jésus).

Du temps des rois capétiens, l'année débute le jour de Pâques (*style de Pâques*). En conséquence, les années sont de longueur très variable.

Cet usage est quasi-général aux XII^e et XIII^e siècles et même jusqu'au XV^e dans certaines provinces. Les généalogistes des rois de France doivent donc jongler avec les dates en fonction des lieux pour raconter l'Histoire puisque le début de l'année varie selon les provinces : à Vienne, par exemple, c'est le 25 mars (*style florentin* ou *style de l'Annonciation*, d'où la tradition du poisson d'avril commémorant l'usage de s'échanger des cadeaux en début d'année de ce style)...

Finalement, l'édit de Roussillon de Charles IX harmonisa les pratiques.

C'est le pape Grégoire XIII qui, en instituant le calendrier grégorien en 1582, généralise cette mesure à l'ensemble du monde chrétien, notamment pour simplifier le calendrier des fêtes religieuses.

Derniers avatars :

De 1792 à 1806, l'éphémère calendrier républicain abolit le 1^{er} janvier et fait débiter l'année le 1^{er} vendémiaire

La commune de Paris restaure en 1871 pendant une très courte durée le calendrier républicain.



A l'occasion de **Mars Bleu**, les bénévoles du Comité local pour la lutte contre le cancer vous proposent :

une marche le samedi 7 mars rendez-vous 9h30 sur la place

un défilé de mode le samedi 21 mars à 15h à la SEL

Dernière new : le 21 décembre de 9h à 15h à la bibliothèque vente de vêtements soldés. Une partie des bénéfices sera reversée à la ligue contre le cancer.

« Lorsque Saint Eloi a bien froid, quatre mois dure le grand froid »





Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année
et nous vous invitons

le vendredi 10 janvier



à 18h30 à la salle Espace loisirs,

pour fêter cette nouvelle année dans la joie et l'amitié.



*Très bonne
année*